

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 03528

Numéro SIREN : 405 353 996

Nom ou dénomination : ANKA

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2018 sous le numéro de dépôt 21090

"ANKA"

S.A.R.L au capital de € 8 000
Siège social : 167 boulevard Victor Hugo
92110 CLICHY LA GARENNE

405 353 996 RCS NANTERRE

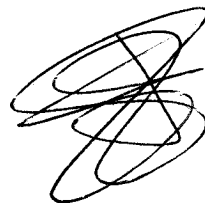
GREFFE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE

10 JUL. 2018

DEPOT N° 21090.

COMPTES ANNUELS : EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2018

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a final horizontal stroke.

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SARL ANKA Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12
Adresse de l'entreprise : 167 Boulevard Victor Hugo 92110 CLICHY Durée de l'exercice précédent : 12

Numéro SIRET : 4 0 5 3 5 3 9 9 6 0 0 0 1 1 Néant ☐

Exercice clos le : 31/01/2018

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *			
	Frais de développement *			
	Concessions, brevets et droits similaires			
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	114 395	114 395	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	26 169	23 127	3 042
	Autres immobilisations corporelles	223 057	222 734	322
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence			
	Autres participations	71 169		71 169
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières *	20 804		20 804
TOTAL (II)		455 593	360 256	95 337
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements			
	En cours de production de biens			
	En cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises	3 801		3 801
	Avances et acomptes versés sur commandes			
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	8 167		8 167
	Autres créances (3)	34 728		34 728
	Capital souscrit et appelé, non versé			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			
DIVERS	Disponibilités	4 345		4 345
	Charges constatées d'avance (3) *	15 679		15 679
TOTAL (III)		66 721		66 721
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Écarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	522 314	360 256	162 058

Renvois : (1) Droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes (3) Part à plus d'un an

Classe de rattachement de propriété : Stocks Créances

* De l'explication concernant cette rubrique, voir document dans l'annexe 104

86

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGI/FP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise		SARL ANKA		Néant	☐
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)	DA	8 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	800		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(315 125)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(150 533)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)			DI	(456 858)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	844		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs LI)	DV	538 768		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	79 106		
	Dettes fiscales et sociales	DY	198		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)			EC	618 916	
Écarts de conversion passif *			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	162 058	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IG	618 916			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	844			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ANKA				Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	383 795	FB		FC	383 795
	Production vendue	FD		FE	FF	FI	
			biens *				
		FG		FH			
	services *	FJ	383 795	FK		FL	383 795
	Chiffres d'affaires nets *						
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	
Autres produits (1) (11)					FQ	800	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	384 595
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	220 530
	Variation de stock (marchandises) *					FT	1 589
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	6 369
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	296 681
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 264
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *			GA	424
			dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)					GE	530
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(143 791)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 090
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	6 090
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(6 090)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(149 881)

(REVENUS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Agencement des constructions	10 ans
Matériel et outillage industriels	de 03 à 08 ans
Agencements, aménagements, installations	de 03 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ANKA		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			IIA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			IIB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			IIC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			IID		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			IIIE	652	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			IIIF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			IIIG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			IIII	652	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					IIII (652)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IIJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				IIK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				IIIL	384 595	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				IIIM	535 128	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					IIIN (150 533)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			IIIO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		IIIV	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IIIG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		IIIP	
			- Crédit-bail immobilier		IIIQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IIII	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IIJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IIK	6 090
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IIIX	
	(6ter)		Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		IIIC	
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		IIID	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
Rejet partiel de dégrèvement CET 2016			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
			652			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

SAOGE Expert-comptables janvier 2018 : Etat préparatoire

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL ANKA										Néant ☐ *			
CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence					
INCORP	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP	114 395	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	25 162	KT		KU	1 007	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	223 057	KW		KX		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
							LN	362 614	LO		LP	1 007	
		TOTAL III											
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	71 169	8V		8W	
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT	20 279	IU		IV	525		
TOTAL IV						IQ	91 448	LR		LS	525		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							OG	454 062	OH		OJ	1 532	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		D0		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		IX			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst gales, agents et am des constructions		IS		MG		MH	114 395	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	26 169	ML			
		Inst gales, agents, aménagements divers		IU		MM		MN	223 057	MO			
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR			
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MC			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
		Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF			
						NG		NH	363 621	NI			
		TOTAL III		IV									
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7		OW		
		Autres participations			IO		OX		OY	71 169	OZ		
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	20 804	2G				
TOTAL IV			I3		NJ		NK	91 973	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK		OL	455 593	OM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2018

Exercice N clos le

3 1 0 1 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle

Désignation de l'entreprise SARL ANKA

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat et out industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2018

Désignation de l'entreprise <u>SARL ANKA</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		IJ		EM		EN		
Autres immobilisations incorporées TOTAL II			PF		PI		PG		PH		
Terrains			PJ		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst générales, agencements et aménagement des constructions	PV	114 395	PW		PX		PY	114 395		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	22 796	QA	331	QB		QC	23 127	
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagement divers	QD	222 641	QE	93	QF		QG	222 734		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QJ		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III			QU	359 832	QV	424	QW		QX	360 256	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			QN	359 832	QY	424	QZ		RA	360 256	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilitisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob incorp TOTAL II		N7	N8	N6	N7	N8	N9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst gales, agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst techniques mat et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL		NM				NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non traité (NP + NQ + NR)		NW	Total général non traité (NS + NT + NU)		NY	Total général non traité (NW - NY)		NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						/9		/8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL ANKANéant ☒

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des risques miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participa- tion - autres immobilisa- tions financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
			UE	UF	
Dont dotations et reprises		UG	UH		
		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du CGI.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

SAE Experts-comptables Janvier 2016 : État préparatoire

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2018

Désignation de l'entreprise **SARL ANKA**Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières			UT	20 804	UV		UW	20 804
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA					
	Autres créances clients			UX	8 167		8 167		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constatée * UO)			ZI					
	Personnel et comptes rattachés			UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	33 953		33 953		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP	728		728		
	Groupe et associés (2)			VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	47		47		
	Charges constatées d'avance			VS	15 679		15 679		
	TOTAUX			VT	79 378	VU	58 575	VV	20 804
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	844	844			
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	79 106	79 106			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2	2			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	196	196			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	538 768	538 768			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	618 916	VZ	618 916		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

"ANKA"

S.A.R.L au capital de € 8 000
Siège social : 167 boulevard Victor Hugo
92110 CLICHY LA GARENNE

405 353 996 RCS NANTERRE

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2018
ET TEXTE DE LA RESOLUTION ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU LUNDI 18 JUIN 2018**

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la cogérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 janvier 2018 soit une somme de (€150.533,11) au compte de report à nouveau.

En conséquence,

- la réserve légale reste fixée à €800, soit à 10 % du capital social,
- le compte de report à nouveau débiteur est porté de (€ 315 124,68) à (€465.657,79.)

En outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il n'a pas été distribué aux associés de dividende au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LA COGERANCE

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a final horizontal stroke.